



UN TOIT POUR MON PAYS
RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE
« POUR LA PERIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31
DECEMBRE 2019 »

OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	2
SUR LE CONTROLE INTERNE	2
SOMMAIRE DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	4
RESULTATS SUR LA STRUCTURE DU CONTROLE INTERNE	5
ANNEXE II PERSONNES CONCERNEES PAR L'AUDIT	9

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR LE CONTROLE INTERNE

Au Responsable de

UN TOIT POUR MON PAYS

Nous avons procédé à la vérification de l'Etat de la Provenance et Utilisation de la fondation UN TOIT POUR MON PAYS dans le cadre de son programme de développement communautaire financé conjointement par la Coopération Internationale et des particuliers pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Notre rapport portant sur cette vérification a été émis le 27 Octobre 2020.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Ces normes exigent que le travail de vérification soit planifié et effectué de façon à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitude importante dans les états financiers.

UN TOIT POUR MON PAYS a la responsabilité d'établir et de maintenir des dispositifs de contrôle interne. Dans l'accomplissement de cette responsabilité, des estimations et le jugement de l'institution sont nécessaires pour déterminer les objectifs à atteindre et les coûts relatifs aux procédures et principes de mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne. Les objectifs du contrôle interne sont d'apporter à l'institution une assurance raisonnable que les avoirs sont protégés contre toute perte découlant de l'usage ou de décision non autorisée et que les transactions sont exécutées telles qu'autorisées par le bailleur et enregistrées correctement afin de permettre à l'institution, d'une part, d'atteindre ses objectifs et, d'autre part, de préparer des états financiers fiables. À cause des limites inhérentes à tout dispositif de contrôle interne, des erreurs et des irrégularités peuvent néanmoins se produire et ne pas être détectées. En outre, les résultats du contrôle interne en vigueur aujourd'hui peuvent ne pas être transposables aux dispositifs futurs compte tenu de changements éventuels ou encore d'inefficacité dans l'application des procédures.

Dans la planification et l'exécution de nos vérifications, nous avons pris en considération les dispositifs de contrôle interne mis en œuvre au sein de l'institution, notamment en appréciant les principales procédures mises en œuvre et en s'assurant de leur bonne exécution.

Nous avons également évalué le risque de la non-réalisation des contrôles pour la détermination de nos procédures d'audit afin d'exprimer notre opinion sur les états financiers et non pour conclure sur la qualité des dispositifs de contrôle interne, conformément à la norme international d'audit ISA.

Nous avons analysé les dispositifs de contrôle interne de l'institution en général et de son fonctionnement suivant les normes internationalement reconnues. Les faits que nous avons jugés nécessaires de rapporter sont notés dans les pages suivantes.

Le présent rapport est destiné exclusivement à l'utilisation du responsable de UN TOIT POUR MON PAYS et ses bailleurs.

Comptables Agrés

27 Octobre 2020.

SOMMAIRE DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Domaine d'Audit	Description	Degré de Risque*	Ordre de Priorité**
Conformité aux lois, règlements	Pas de prélèvement de 2% sur certains Honoraires, 10% sur loyer	Elevé	1
Achats des biens et services	Certains fournisseurs n'ont pas des documents légaux, certains documents internes n'ont pas signé par la DG et les pièces justificatives ne sont pas estampillées.	Moyen	2
Absence de pièces justificatives	Plusieurs chèques ont émis sans pièces supportant les sorties de fonds	Elevé	1
*Degré de Risque		**Ordre de Priorité	
1. Risque Élevé : un système de contrôle interne est absent ou pas utilisé régulièrement. Les faiblesses du système sont fondamentales permettant des pertes matérielles élevées ou des risques de fraudes.		1. Priorité 1 : des mesures correctives urgentes s'imposent	
2. Risque Modéré : des faiblesses ont été identifiées dans le système de contrôle interne sur des lacunes dans certains domaines du contrôle interne (ex: Trésorerie, Système Informatique, etc.)		2. Priorité 2 : des mesures correctives sont nécessaires	
3. Risque Faible : les faiblesses identifiées dans le système de contrôle interne n'a pas d'impact significatif sur la gestion des programmes. Il y a cependant une possibilité de pertes matérielles si d'autres faiblesses existent.		3. Priorité 3 : des mesures correctives sont souhaitables	

RESULTATS SUR LA STRUCTURE DU CONTROLE INTERNE

(Pour l'exercice allant du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019)

Constat n°1	Intitulé : Conformité aux lois, règlements
Priorité	Elevé
Description de la constatation	
Au cours de notre travail, nous avons constaté que ce qui suit :	
<ul style="list-style-type: none">▪ des honoraires ont été octroyés à des consultants ou des contractants mais l'acompte de 2% n'a pas prélevé ;▪ des loyers ont payé sans qu'ils ne fassent pas l'objet de la retenue de 10% exigée par le fisc.	
Risque	
L'organisation risque de payer des pénalités énormes dues à cette absence et la négligence de ce prélèvement	
Recommandation	
Pour éviter tout risque de pénalité, nous recommandons à la direction de faire en sorte que les honoraires font l'objet d'une retenue à la source de 2% nommant acompte et les loyers une retenue de 10% en vue que l'organisation s'harmonise avec le fisc et mitiger tout risque de ne pas trouver ses documents légaux à la direction générale des impôts.	
Commentaires de la direction : Afin que nous puissions être en règle avec la DGI, nous ferons un prélèvement de 2% sur les honoraires que nous versons. Pour la retenue de 10% du loyer, nous avons parlé au propriétaire et nous avons convenu qu'il le paierait et apporterait une copie du reçu de paiement.	

Constat n°2	Intitulé : Achats des biens et services
Priorité	Elevé
Description de la constatation	
<p>Au cours de notre travail, nous avons constaté que l'organisation continue d'acheter ses biens et services avec des fournisseurs qui n'ont pas en règle avec le fisc (pas de patente).</p> <p>La passation de marchés n'est pas respectée.</p> <p>Les documents internes de l'organisation ne sont pas signés par le DG et les pièces justificatives ne sont pas estampillées</p>	
Risque	
<p>L'organisation risque d'encourager l'évasion fiscale et cette décision risque de faire perdre de l'argent à l'organisation. Lorsque les pièces justificatives ne sont pas estampillées, l'organisation risque de payer doublement certaines factures.</p>	
Recommandation	
<p>Nous recommandons à la direction d'acheter ses biens et services avec les fournisseurs qui sont en règle avec le fisc et la passation de marchés doit être respectée.</p> <p>Tous les documents internes de l'organisation doivent être signés par le DG et les pièces justificatives doivent être estampillées.</p>	
Commentaires de la direction :	
<p>Aucun commentaire</p>	

Constat n°3	Intitulé : contrôle interne
Priorité	Moyen
Description de la constatation	
Nous avons constaté que L'organisation a une dette pour TECHO International depuis plus de 3 ans qu'elle n'a jamais acquitté.	
Risque	
L'organisation risque d'avoir des problèmes de fonds à la fin des projets.	
Recommandation	
Nous recommandons à la direction d'échelonner la dette sur une période de temps afin de payer complètement la dette.	
Commentaires de la direction :	
Effectivement TECHO HT a une dette pour TECHO International qui remonte à 2014, L'organisation recevra un paiement de 30% à partir de 2021 et un accord de paiement sera établi.	

UN TOIT POUR MON PAYS
SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LAUDIT PRECEDENT

Recommandation # 1 : Conformité aux lois, règlements
L'audit précédent a recommandé à la direction de prélever 2% sur les honoraires et 10% sur les loyers.
Situation Actuelle
Au moment de notre audit, nous avons constaté que cette recommandation n'a pas été mise en application.
Recommandation # 2 : Achats des biens et services
L'audit précédent a recommandé à la direction d'éviter de faire affaire avec toute institution qui n'est pas en règle avec le fisc.
Situation Actuelle
Au moment de notre audit, nous avons constaté que cette recommandation n'a pas été mise en application.

ANNEXE II PERSONNES CONCERNEES PAR L'AUDIT

CAFICO	
Address	9 Rue Marcadieu Delmas 40
Hervé GASPARD	Directeur
Durobert DESILUS	Team Leader
Herneau GASPARD	Consultant

Entité Auditée – UN TOIT POUR MON PAYS	
Address	Delmas 75
Macenat Clifton	Directeur
Ricardo BELIDOR	Finance manager